

La Ville de Pont de Claix s'équipe en MAN eTGE

Evry, le 11/12/2020



De gauche à droite : Gilbert Bonnet, conseiller municipal aux mobilités et zones à faibles émissions ; Sam Toscano, 1er adjoint au maire ; Michel Langlais, adjoint aux transitions écologique et énergétique et à l'environnement ; Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix, président de Grenoble-Alpes Métropole ; Paul de Saxcé, Directeur Véhicules Utilitaires MAN Truck & Bus France

Depuis plusieurs années, la ville de Pont de Claix, dans l'agglomération de Grenoble, s'est engagée dans le renouvellement de son parc automobile afin que ses véhicules deviennent de moins en moins polluants. Avec un MAN eTGE, la ville de Pont de Claix concrétise aujourd'hui cet engagement.

La remise des clefs du MAN eTGE s'est effectuée en présence de Christophe Ferrari, Maire de Pont de Claix, Président de Grenoble-Alpes Métropole, de Sam Toscano, premier Adjoint au Maire de Pont de Claix, de Michel Langlais, Adjoint au Maire de Pont de Claix, chargé des transitions énergétiques et écologiques, et de l'environnement, et de Paul de Saxcé, Directeur Véhicules Utilitaires chez MAN Truck & Bus France.

Avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 12,7 milliards d'euros (2019), MAN Truck & Bus compte parmi les principaux constructeurs de véhicules industriels et fournisseurs de solutions de transport européens. Sa gamme de produits s'étend des utilitaires légers, camions, autocars, autobus et moteurs au gaz/diesel, aux services de transport de personnes et de marchandises. MAN Truck & Bus est une société de TRATON AG et emploie plus de 36 000 personnes dans le monde.

MAN Truck & Bus France
12 avenue du Bois de l'Epine
CP 80 005 Courcouronnes
91 008 EVRY CEDEX

**En cas de questions,
veuillez-vous adresser à :**
Nadia Omeyer
Tél.: 01 69 47 17 67
Lucie Di Rosa
Tél: 01 69 47 16 16
nadia.omeyer@man.eu
lucie.di.rosa@man.eu
www.mantruckandbus.com/press



« La réception de ce véhicule utilitaire 100% électrique symbolise l'entrée de Pont de Claix dans une nouvelle ère. Notre Ville s'engage dans ce mandat plus fortement que jamais pour la transition écologique et énergétique. D'ici 2026, nous aurons remplacé 47 véhicules de notre parc. À terme, c'est l'ensemble de notre flotte qui sera ainsi composée de véhicules propres. La transition écologique et énergétique est transversale. Elle touche tous les domaines de la vie. Elle a besoin de gestes forts, d'exemples. Nous voulons opérer une véritable révolution, à commencer par une flotte renouvelée, durable, exemplaire. », affirme Christophe Ferrari, Maire de Pont de Claix et Président de Grenoble-Alpes Métropole

« Pour nous, la livraison de ce eTGE est la concrétisation d'un travail de fond important sur la mobilité électrique. Notre produit, grâce à ses nombreux atouts, répond aux attentes des acteurs majeurs dans leur volonté de favoriser la transition énergétique. Nous sommes fiers d'accompagner la ville de Pont de Claix dans leur démarche, aujourd'hui suivie par nombre de collectivités et d'entreprises », déclare Paul de Saxcé, Directeur Véhicules Utilitaires MAN.

Les eTGE de MAN présentent toutes les caractéristiques attendues pour un usage simple et serein d'un véhicule zéro émission. L'architecture du véhicule permet au MAN eTGE de ne pas différer d'une version thermique dans sa forme et son volume de chargement qui est de 10.7 m³. Les batteries, étant logées dans le plancher, l'espace de chargement en est ainsi préservé. Le poids contenu des batteries permet également de préserver la charge utile d'environ 950 kilos.

Avec la technologie électrique, le niveau d'équipement est important : feux à LED, boîte automatique, pack média avec navigation, sont autant d'options de série sur le eTGE. Avec les différents modes électriques supportés par le véhicule, les temps de chargement varient en fonction du type de point d'approvisionnement. Le véhicule est livré avec un pack de batteries MAN lithium-ion garanties 8 ans ou 160 000 kilomètres. Un gage de sérénité.

Enfin, l'autonomie homologuée en norme WLTP, conditions réelles d'utilisation, est de 115 kilomètres. En effet, à l'inverse de l'utilisation d'un véhicule thermique, les faibles vitesses et le freinage régulier en ville préservent l'autonomie du véhicule, voir l'augmentent avec la récupération d'énergie à la décélération.

Outre les éléments de sécurité obligatoire, ABS, ASR, ESP, le MAN eTGE est équipé du système d'aide au freinage d'urgence, EBA, du détecteur de



fatigue, de l'avertisseur de sortie de voie, d'une caméra de recul, du système d'aide au stationnement avant et arrière avec protection latérale active et du système de surveillance d'angle mort.

La transition énergétique sur le parc des 86 véhicules de la commune de Pont de Claix est engagée depuis plusieurs années. Un plan de remplacement progressif a été mis en place jusqu'en 2026. À cette date, les services municipaux n'utiliseront plus que des véhicules propres, pleinement autorisés à circuler dans la métropole, classée en zone à faibles émissions. En 2021, la Ville prévoit un investissement de près de 300 000 euros pour rendre ses véhicules plus propres